

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 1

Artikel: Spécial élections 95 : Romandes, réveillez-vous !

Autor: Chapuis-Bischof, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

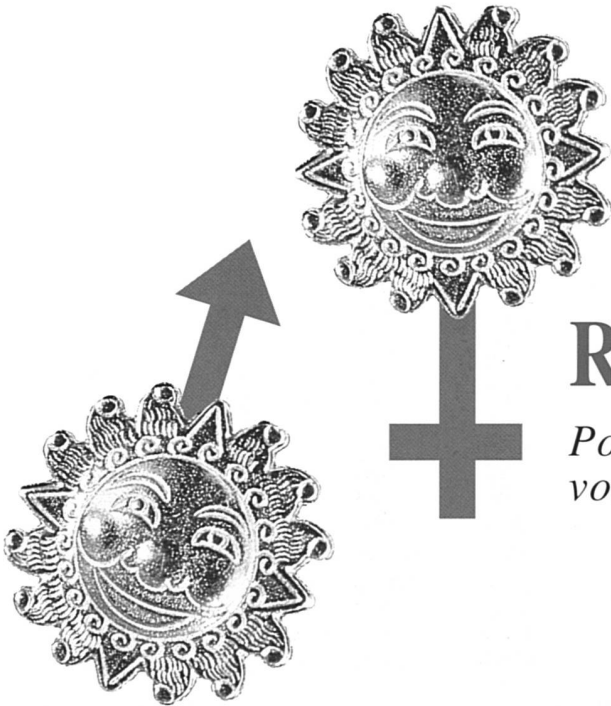
SPÉCIAL ÉLECTIONS 95

Romandes, réveillez-vous!

Pour animer la campagne, Femmes suisses vous propose durant ces dix prochains mois, une rubrique Spécial élections.

Premier round:

Quatre Romandes au Conseil national, c'est insuffisant!



Quatre conseillères nationales, alors que les six cantons romands totalisent 48 sièges au Conseil national, ce n'est vraiment pas beaucoup (8,33%!). Les femmes de Suisse alémanique doivent se sentir mieux représentées, puisque, sur les 152 sièges restants, leurs élues en occupent 31 (20%). Parmi ces 31 conseillères, une Tessinoise, mais elle n'a fait son entrée au Parlement qu'en 1993, suite à la démission d'un de ses colistiers. Le va-et-vient est grand durant une législature et le nombre de conseillères a varié depuis 1991: une écologiste, Verena Singeisen, a prêté serment en décembre et fait retrouver le total de 35 femmes au Conseil national. En janvier, une trente-sixième fera son entrée au Parlement: Brigitt Gadiet (UDC-Grisons).

Au Conseil des Etats, aucune élue francophone actuellement pour les 12 sièges des cantons romands, alors que 4 élues – c'est peu mais c'est 4 quand même – partagent le travail avec leur collègue masculin et préfigurent la situation idéale: une femme, un homme à la Chambre haute par canton; 0% de représentation féminine romande au Conseil des Etats et 11,8% pour les Alémaniques.

La situation des femmes romandes aux Chambres fédérales est donc des plus précaires. Nous ne pouvons continuer ainsi et Femmes suisses va tenter ces prochains mois de faire campagne pour un renversement de cette tendance, tendance qui n'est pas sans rappeler celle dont souffrent nos voisines, les Françaises.

Un guide

La Commission fédérale pour les questions féminines a publié il y a quelques mois une excellente brochure à l'intention



des partis, des organisations féminines et des médias: Femmes au Parlement!.

Ce guide confirme le fait que les candidates ont la moitié moins de chances d'être élues qu'un homme; il décrit la progression plus que lente de la représentation féminine au Conseil national; il fait le point sur les difficultés que rencontrent les femmes selon le canton dans lequel elles font campagne, selon le parti aussi.

Dans les grands cantons, les femmes ont en principe de meilleures chances d'être élues. Exceptions pourtant: Schwyz autrefois (qui avait élu et réélu deux fois Elisabeth Blunsky dès 1971) et Schaffhouse plus récemment avec Ursula Hafner.

Quant aux partis politiques, pour ne parler que des 3 plus grands, les chances des femmes y sont proportionnelles à la confiance que le parti leur fait. Si les femmes socialistes ont maintenant 13 sièges (31%) sur les 42 obtenus par le PS, c'est bien parce que ce dernier avait 45% de candidatures féminines. Le Parti radical (5 femmes pour 44 sièges) et le PDC (5 femmes pour 37 sièges) n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils se font traiter de machistes: la proportion de candidates présentées en 1991 n'atteignait pas 30%. Les Verts, eux, avaient 51% de candidates. Ils sont actuellement représentés par 9 femmes et 5 hommes.

Que faire pour renverser la tendance ?

«L'objectif est clair: obtenir la parité des sexes. Les femmes doivent être représentées, conformément à leur part dans la population, à tous les niveaux où s'élaborent et se prennent les décisions politiques. Pour les prochaines élections fédérales, nous souhaitons qu'un pas très net soit franchi vers une meilleure représentation des femmes au Parlement.» C'est ce que dit avec force Judith Stamm, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines dans l'introduction du guide qu'il faut absolument mettre dans les mains de tous ceux et de toutes celles qui se préoccupent de près ou de loin des prochaines élections fédérales.

Et alors, nos souhaits?

Genève et Vaud (11 et 17 sièges) ont actuellement chacun deux conseillères nationales. (Nous avons eu la consolation, lors du départ d'Irène Gardiol, remplacée par un collègue, de voir qu'à Genève c'était Fabienne Bugnon qui reprenait le siège abandonné par Laurent Rebeaud.) Genève et Vaud monopolisent donc les seules parlementaires romandes (nous n'avons pas compté la conseillère nationale francophone d'un canton alémanique Geneviève Aubry). Il faudra doubler ou tripler ce nombre en 1995, c'est le moins qu'on puisse exiger et aussi, pourquoi pas? retrouver une représentante au Conseil des Etats. Si Lise Girardin et Monique Bauer-Lagier font partie d'une époque révolue, pourquoi Yvette Jaggi ne reviendrait-elle pas sur la scène politique fédérale?

Quant aux quatre autres cantons, ils ont tous eu des élues une fois ou l'autre: que l'on se souvienne de Thilo Frey et Heidi Deneys à Neuchâtel, de Valentine Friedli dans le canton du Jura, de Liselotte Spreng et Elisabeth Déglise à Fribourg, de Gabrielle Nanchen, Françoise Vannay, Monique Paccolat et Rose-Marie Antille en Valais. Rien n'est donc impossible: le réservoir de femmes capables existe. Il y en avait naguère, il y en a aujourd'hui. Aux partis de les trouver, de les solliciter. A nous de les mettre en valeur.

Des pistes, des conseils?

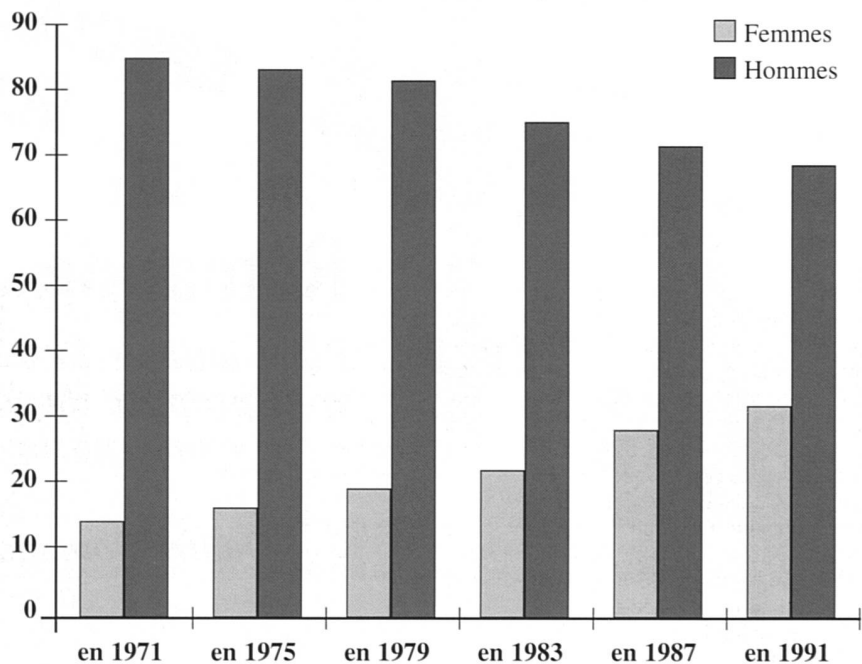
- Augmenter fortement le nombre des candidates.
- Penser à la solution des listes doubles: en 1991, elles ont été rentables à Zurich, Berne, St Gall et Genève.
- Soutenir les partis qui présentent des candidates en nombre suffisant, mais pas n'importe lesquelles: nous ne voulons pas de candidatures alibis, ni de candidatures de femmes desservant la cause des femmes ou peu sensibles à leurs problèmes si longtemps négligés.

Un pronostic, pour terminer: gageons qu'il y aura cette année beaucoup plus de listes féministes. Et c'est tant mieux. Cela animera la campagne!

Simone Chapuis-Bischof

(Documentation: «Prenez place Madame», rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines, mai 1990, et «Femmes au Parlement», guide publié en juin 1994 par la Commission fédérale pour les questions féminines, à commander à l'Office fédéral des imprimés et du matériel, prix 6 francs, existe en français et en allemand).

Proportion de candidates et de candidats au Conseil national



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours,
pour son Département de microtechnique, un poste de

professeur-e en techniques d'assemblage

Cet-te professeur-e aura pour mission de développer l'enseignement et la recherche dans le domaine de l'assemblage, particulièrement les aspects de:

Modélisation – Simulation – Micro-assemblage

Outre des compétences de très haut niveau dans le secteur mentionné, l'EPFL attend de cet-te nouveau-elle professeur-e un goût pour développer son activité de façon interdisciplinaire, une expérience industrielle récente ainsi qu'un intérêt marqué et un talent pour l'enseignement. Priorité sera donnée aux candidat-e-s qui font preuve d'une activité originale et créative, dans le milieu industriel ou académique et qui sont prêt-e-s à développer et entretenir des collaborations avec l'industrie.

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues.

Délai d'inscription: 15 mars 1995

Entrée en fonction: automne 1995 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander

le dossier relatif à ce poste à:

**Présidence de l'EPFL,
CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne**